



**Pas de bébés
à la consigne !**

**pour une réforme qui remette à l'endroit
l'accueil de la Petite Enfance !**

Octobre 2026

Lettre aux parents

Chers parents,

Vous le savez, les tout-petits ont besoin de beaucoup d'attention et de disponibilité pour grandir tranquillement, expérimenter le monde, pour devenir demain des adultes autonomes et épanouis.

Depuis 2023 (rapport de l'Inspection générale des affaires sociales - IGAS) nous savons que les conditions d'accueil se sont détériorées dans beaucoup de crèches. **En 2024, une commission d'enquête parlementaire** (rapport Assemblée Nationale du 27 mai 2024) a confirmé le constat brûlant de cette dégradation du secteur d'accueil de la petite enfance. **Plusieurs ouvrages ont été publiés** qui décrivent les crèches privées lucratives comme machines à profit (intéressant les fonds de pensions et d'investissement) : qualité d'accueil et respect des professionnel.le.s y sont sacrifiés, c'est tout le secteur qui se voit ainsi tiré vers le bas.

Tout ceci résulte des réformes des gouvernements successifs : taux d'encadrement des bébés pouvant passer en crèche de 5 à 6, accueil d'enfants en surnombre rendu possible tous les jours de la semaine, recrutement autorisé de 15% de personnels sans aucun diplôme ni expérience auprès de jeunes enfants, dérogations au niveau de qualification des professionnel.le.s dans les micro-crèches, ou encore surface minimale par enfant réduite dans les agglomérations denses en population. **La formation continue** proposée aux professionnel.le.s, assistantes maternelles ou en établissement, reste quant à elle tout à fait insuffisante et les possibilités de promotion professionnelle très difficiles pour les moins qualifié.e.s. **Concernant le reste à charge pour les familles** aux faibles revenus, il demeure toujours profondément inégalitaire pour celles recourant à une assistante maternelle, le gouvernement ayant annoncé un alignement en 2025 dont **on attend toujours la concrétisation en 2026** pour s'en réjouir...

Mesure après mesure, les gouvernements successifs ont sciemment remis en cause la qualité d'accueil¹ de vos enfants et le projet de "service public de la petite enfance" n'est pas à la hauteur.

¹ Concernant la notion de qualité des modes d'accueil, selon de nombreuses études réalisées en France et à l'étranger, celle-ci est liée à un ensemble de critères prenant en compte : les niveaux de qualifications professionnelles, les taux d'encadrement, la taille restreinte des groupes d'enfants, le respect des rythmes spécifiques des tout-petits, le temps et la disponibilité accordés à l'enfant et sa famille, l'implication des parents, la sensibilité du personnel aux intérêts et aux besoins des enfants, la stabilité du personnel, l'adéquation des locaux, le sens que trouvent les personnels dans leur travail et leur accord avec les objectifs et les méthodes du travail, ainsi que des temps de réflexion réguliers sur les pratiques, qui favorisent une prise en compte de l'enfant et de sa famille dans une relation individualisée. A ce sujet cf. l'ouvrage *Modes d'accueil pour la petite enfance. Qu'en dit la recherche Internationale ?* par Agnès Florin Editions Eres. <http://www.editionseres.com/resultat.php?id=2045>

Un véritable service public de la petite enfance devrait garantir :

- L'**universalisme** : un accueil pour tous les enfants et tous les parents sans distinction,
- L'**accessibilité** à tous sur l'ensemble du territoire quel que soit l'endroit où l'on habite,
- La **gratuité** comme l'est l'école maternelle : bénéficiant dans un premier temps aux familles vivant sous le seuil de pauvreté puis étendue progressivement à tous,
- La **qualité** d'accueil.

Nous voulons pouvoir aujourd'hui comme demain :

- **Accueillir chaque enfant et ses parents** avec attention et respect,
- **Prendre le temps** d'une relation individualisée avec chaque enfant,
- **Être formé.e** et disposer des compétences appropriées (éducation, éveil, sécurité affective, maternage, soin, alimentation, hygiène, etc.),
- **Organiser les réunions** indispensables à la réflexion sur le travail d'équipe et à l'accompagnement de chaque enfant,
- **Répondre aux besoins spécifiques** des enfants et de leurs parents rencontrant des situations particulières : handicap ou maladies chroniques, difficultés sociales, psychologiques ou économiques, recherche de solutions pour les besoins en horaires atypiques...

Le collectif « Pas de bébés à la consigne »

a adressé au gouvernement

**20 propositions pour une réforme des modes d'accueil
qui "donne toute.s leur.s place.s aux bébés"**

**Parents,
nous vous appelons à
participer à la journée
nationale de manifestation
avec les Professionnel.les
jeudi 8 octobre 2026**

**Consulter le site et les réseaux
pour les lieux de manifestations**

Notre collectif demande

- ▶ **Un taux d'encadrement minimum de 1 adulte pour 4 bébés, 1 pour 5 enfants en crèche à l'horizon 2030**
- ▶ **Élever le niveau global de formation des professionnel·les**
- ▶ **La formation en urgence de 15 000 professionnel·les par an sur 5 ans**
- ▶ **Des conditions de travail dignes : équipes au complet, salaires à la hauteur, reconnaissance de la pénibilité**
- ▶ **La reconnaissance des assistant·es maternel·les comme professionnel·les de la petite enfance avec un accès garanti à une formation continue de qualité et un financement et des salaires à la hauteur des enjeux**
- ▶ **La convergence effective du reste à charge pour tous les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil**

pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr

www.pasdebebesalaconsigne.com



[@pasdebebesalaconsigne](https://www.instagram.com/pasdebebesalaconsigne)